

Publications des départements et des offices de la Confédération

Procédure de consultation

Département fédéral de justice et police

Programme d'allégement budgétaire 2003: Ordonnance 1 sur l'asile relative à la procédure, ordonnance 2 sur l'asile relative au financement, ordonnance sur l'exécution du renvoi et de l'expulsion d'étrangers

Les mesures d'allégement budgétaire prévoient de ne plus octroyer d'aide sociale aux personnes frappées d'une décision définitive de non-entrée en matière.

Date limite: 8 février 2004

Les documents relatifs à la procédure de consultation peuvent être obtenus auprès de: Office fédéral des réfugiés, Quellenweg 6, 3003 Berne, téléphone 031 325 93 50 oder 031 325 98 80, www.asyl.admin.ch

22 décembre 2003

Chancellerie fédérale